

# DOSSIER CORMORANS DE L'UFAPPMA

**MARS 2009**

## QUESTION AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

(Pas de réponse, notre demande est passée à l'étouffoir, comment pouvait-il en être autrement avec les écolos aux manettes et leurs lobbys...)

Suite à notre réunion avec le Syndicat mixte du 5 mars 2009 dernier, voici la question qui sera posée à l'Assemblée Nationale par Monsieur Charles de COURSON, Député de la Marne, Président du Syndicat mixte du lac du Der-Chantecoq :

Monsieur Heinz KINDERMANN, Député Européen, a été rapporteur, le 10 novembre 2008, auprès de la Commission compétente en matière de pêche, d'une proposition de résolution du Parlement Européen sur "l'établissement d'un plan Européen de gestion des cormorans permettant de réduire l'impact croissant des cormorans sur les ressources halieutiques, la pêche et l'aquaculture (2008/2177(INI))".

Charles de Courson souhaite savoir de quelle manière l'État Français compte-t-il appuyer la Commission pour mettre en oeuvre les préconisations votées par le Parlement Européen le 4/12/2008 suite au rapport de Monsieur KINDERMANN ?

**DECEMBRE 2008**

**Résultat du vote du 4 décembre 2008 au parlement européen pour l'adoption du plan de management des cormorans soumis par le Député KINDERMANN.**

Résultat du vote du 4 décembre au parlement européen pour l'adoption du plan de management des cormorans soumis par le Député KINDERMANN

[cliquez ici pour télécharger le rapport](#)  
disponible au format PDF.

Attention : la lecture des fichiers pdf nécessite :



**558 POUR  
18 ABSTENTIONS  
7 CONTRE**

Ce puissant soutien du Parlement européen met la pression sur la Commission européenne et le Conseil des ministres pour faire avancer la demande de gestion et tous les éléments de base nécessaires d'un plan pan-européen pour une mise en œuvre efficace... (le commentaire en Français arrive...)

**NOVEMBRE 2008**

**Lettre des organisations de soutien au rapport du Dr Heinz KINDERMANN pour le vote du 4 décembre prochain à Bruxelles**

L'UFAPPMA fait partie de l'EAA (voir en page 3) [cliquez ici pour lire la lettre](#) disponible au format PDF.



Vous trouverez le rapport sur l'établissement d'un plan européen de gestion des cormorans permettant de réduire l'impact croissant des cormorans sur les ressources halieutiques, la pêche et l'aquaculture, à l'adresse suivante : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A6-2008-0434+0+DOC+XML+V0//FR>

**Compte rendu de la réunion cormoran à Bruxelles du 04 novembre 2008 dernier. cliquez ici pour lire le compte rendu**

**disponible au format PDF.** Attention : la lecture des fichiers pdf nécessite :



**A l'attention de Messieurs Bernard BRETON et Claude ROUSTAN**

**Lettre de Christian IMBERT du 16 octobre 2008 à l'UNFP cliquez ici pour lire la lettre**

**disponible au format PDF.** Attention : la lecture des fichiers pdf nécessite :



**Comité directeur du 17 septembre 2008 de la RNCFS (réserve nationale de chasse et de faune sauvage)**

Pour l'UFAPPMA était présent : Henri JOUVENAU, Président de l'UFAPPMA. Après l'exposé de l'ornithologue sur les diverses reproductions d'oiseaux au lac du Der:

**Grand cormoran** : L'espèce a niché pour la première fois sur le site en 1999 avec 16 nids comptabilisés au gros chêne. Désormais, la nidification s'étale sur 3 zones distinctes : le vieux chêne et ses abords. Le suivi régulier de l'espèce coordonné par l'ONEMA a mis en évidence en 2006 un seul autre site accueillant la nidification du grand cormoran en Champagne-Ardenne (limite ouest de l'aube avec 5 couples nicheurs). Depuis, l'espèce est également nicheuse sur la RNN de la Forêt d'Orient.

**EN 2007 : 159 nids comptabilisés, dont 146 avec nidification confirmée (374 jeunes)**

**EN 2008 : 194 nids occupés comptabilisés en mai (465 jeunes)**

**EN 2013 : 250 nids occupés (600 jeunes)**

Le Président HJ est intervenu avec force sur celle du cormoran. Reprenant les nombres d'oiseaux nicheurs en 2007 et 2008, un rapide calcul démontre que le taux de stérilité pour ces couples est de 8 %, que le rapport de reproduction est de 2,6 poussins par couvée.

Sachant que les adultes nicheurs restent pendant toute l'année au lac et mangent au minimum 400 grammes de poissons vivants par jour :

En 2007  $159 \times 2 \times 365 \times 0,4 = 46\ 428$  kg

En 2008  $194 \times 2 \times 365 \times 0,4 = 56\ 648$  kg,

les jeunes ne sont pas comptés dans ce calcul théorique.

Les couvées, parties de 38 poussins dans 16 nids en 1999, ont pratiquement doublé

tous les 2 ans depuis 2004. En 2008, 194 nids occupés donneront 178 réussites au taux de 2,6 soit 462 poussins, c'est-à-dire 88 de plus que l'année dernière ou 24 % de plus.

**Pour le Président de l'UFAPPMA, c'est inadmissible** ; à l'intérieur de la réserve, on paye des personnels pour produire cet oiseau en quantité et à l'extérieur, on paye des personnels, aidés de bénévoles, pour organiser des tirs de destruction de cet oiseau. Mais, maintenant, les quotas de tirs sont largement dépassés par la prolificité du cormoran bientôt analogue à celle du rat.

Ce gaspillage est soutenu par les administrations qui se réfèrent aux textes de protection du cormoran. En fait, les responsables de sa protection ne sont plus capables de gérer cette espèce.

L'UFAPPMA, fidèle à sa mission de développement du tourisme et du tourisme pêche - soutenue par le Syndicat Mixte en la personne de M. Claude PAUL et plusieurs présidents de chasse - proteste fortement contre cet état des choses. En effet, d'un côté l'UFAPPMA doit tirer son épingle du jeu dans une conjoncture défavorable. Le nombre des cormorans au lac du Der est un frein à l'accueil de nouveaux touristes pêcheurs. Depuis plus de 10 ans, des investissements lourds ont été faits par l'UFAPPMA pour parer la prédation du cormoran :

- prise en charge des étangs d'Outines pour déverser des quantités importantes de poissons dans le lac,
- création d'une station d'éso-culture pour ensemercer à raison de 1,5 million d'alevins les bords du lac,
- achat d'appareil sophistiqué tel le Cormoshop,
- mise en place de procédures d'effarouchement.

Une dépense d'énergie mal récompensée ; nous avons réuni dans une pétition les signatures de plusieurs milliers de pêcheurs pour demander la stérilisation des oeufs dans les nids du lac du Der. Cette pétition, transmise au Ministère et aux Préfectures est passée à l'étouffoir.

De l'autre côté, on se targue de la réussite d'une production exponentielle de l'oiseau qui reste, quoi qu'on en dise, un animal nuisible.

**La LPO n'estime pas que la population nicheuse de cormorans représente actuellement une menace pour la faune piscicole du lac ; il n'y a donc pas de raison (à l'échelle locale) pour envisager une régulation voire une destruction complète de cette colonie" ; je pense que 400 cormorans adultes + environ 500 jeunes à nourrir (j'arrondis) ne doivent pas impacter tant que cela la quantité de poissons présente dans un lac de 4 800 ha.**

**En 2007, au lac du Der, 60 cygnes, 169 canards colverts, 19 sarcelles d'hiver, 3 fuligules morillon et 1 canard siffleur ont été tués pour analyses.**

Le cormoran n'est pas du tout concerné ; il est tout à fait sain puisqu'il est marqué dans la charte de la protection de l'espèce au niveau européen et, bien qu'il soit porteur de nombreux parasites transmissibles à l'homme, peut-être aussi vecteur du virus de la grippe aviaire et d'autres maladies, il ne rentre pas dans le cadre de cette surveillance.

Le Président de l'UFAPPMA réitère sa demande de stérilisation des oeufs des cormorans.

Sous prétexte que les nids sont disséminés en hauteur, la RNCFS répond que la stérilisation des oeufs n'est pas possible.

Conscient des problèmes évoqués, M. le Sous-préfet invite la RNCFS et l'UFAPPMA ainsi que les services concernés à se réunir avec des propositions, avant la fin de l'année pour tenter d'avancer sur ce problème des cormorans nicheurs.

Voici ce que préconisera L'UFAPPMA à cette réunion :

- 1°) - Dès maintenant, de récupérer les nids abandonnés.
- 2°) - de raccourcir tous les arbres de la zone à hauteur de 2,50 mètres.
- 3°) - d'agencer les nids sur ces arbres.
- 4°) - Au printemps, d'empêcher la nidification sauvage sur un autre site du lac.
- 5°) - En période de couvaison, de stériliser les oeufs ou de les remplacer par des oeufs en plâtre.

Les pêcheurs proposent leur aide en personnel et matériels nécessaires à cette expérience.

**Cette année, les cormorans migrateurs sont arrivés début septembre, il y en a déjà plusieurs milliers ( $1000 \times 0,4 = 400$  kg de poissons vivants par jour), repartiront-ils plus tôt en janvier ?**